



## **Contrat de Prestation de Service** **Fourniture de Rendez-vous qualifié**

Entre les soussignés :

La société BTBCONNECT, SAS au capital de 100 €, dont le siège social est situé Place du Rochasson à Gap (05000), immatriculée au RCS de Gap sous le numéro 928030329, représentée par M. Benjamin FERMEN en qualité de président,

Ci-après dénommée « le Donneur d'ordre »,

Et :

[Nom du prestataire], [forme juridique], dont le siège social est situé [adresse],  
immatriculée au RCS de [ville] sous le numéro [SIREN],  
représentée par [Nom, prénom, fonction],

Ci-après dénommée « le Prestataire »,

Il a été convenu ce qui suit :

### **Article 1 – Objet**

Le présent contrat a pour objet de définir les modalités dans lesquelles le Prestataire effectuera, pour le compte du Donneur d'ordre, une mission de prise de rendez-vous téléphonique qualifiés auprès de professionnels, selon les critères et les conditions définis ci-après.

### **Article 2 – Durée**

Le présent contrat est conclu pour une durée initiale d'un (1) mois à compter de sa signature. Il sera ensuite reconduit tacitement pour des périodes équivalentes, sauf dénonciation par l'une des parties avec un préavis de quinze (15) jours par lettre recommandée avec accusé de réception.



### **Article 3 – Conditions d'exécution**

Le Prestataire s'engage à :

- Respecter scrupuleusement le script fourni par le Donneur d'ordre.
- Vérifier l'intention du prospect de réaliser un audit de ses besoins en assurance l'entreprise.
- Vérifier si le prospect a été en contact avec un Agent Général de la compagnie dans les deux (2) dernières années.
- Collecter les informations suivantes : effectif, chiffre d'affaires, activité de l'entreprise, adresse du rendez-vous, nom et prénom du dirigeant, qualité de décisionnaire.
- S'assurer que le rendez-vous est positionné dans un délai maximum de 10 jours ouvrés après la prise de contact.
- Utiliser exclusivement la plateforme d'appels fournie par le Donneur d'ordre pour l'exécution des missions.

Le rythme de production attendu est de 1 rendez-vous qualifié par jour ouvré sans que cela ne constitue un objectif obligatoire.

### **Article 4 – Rémunération**

Le Prestataire percevra une rémunération de soixante-cinq (65) euros hors taxes par rendez-vous qualifié, validé par le Donneur d'ordre et facturé au client final.

Le règlement sera effectué dans un délai de 5 jours maximum après réception de la facture, sous réserve de validation des rendez-vous.

### **Article 5 – Validation des rendez-vous**

Un rendez-vous est réputé valide s'il respecte l'ensemble des critères énumérés à l'article 3. Tout rendez-vous non conforme pourra être rejeté par le Donneur d'ordre, sans contrepartie financière.



### **Article 6 – Confidentialité et non-sollicitation**

Le Prestataire s’engage à une confidentialité totale concernant les données, fichiers, scripts, plateformes et informations communiquées dans le cadre de la mission. Il s’interdit notamment de contacter ou de solliciter, directement ou indirectement, les clients ou prospects du Donneur d’ordre pendant toute la durée du contrat et pendant une durée de 12 mois suivant sa cessation, pour quelque raison que ce soit.

### **Article 7 – Résiliation**

Le contrat peut être résilié à tout moment par l’une ou l’autre des parties, moyennant un préavis de quinze (15) jours. En cas de manquement grave (ex. : non-respect des critères, sollicitation des clients, manquement à la confidentialité), le Donneur d’ordre pourra résilier le contrat de plein droit et sans préavis, après notification écrite.

### **Article 8 – Loi applicable et juridiction compétente**

Le présent contrat est régi par le droit français. Tout litige relatif à l’interprétation ou à l’exécution du présent contrat sera de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Gap.

Fait à [ville], le [date],

Le Donneur d’ordre  
BTBCONNECT  
(signature précédée de la mention « lu et approuvé »)

Le Prestataire  
[Nom]  
(signature précédée de la mention « lu et approuvé »)